



LE BLAINVILLOIS



Mars 2012
Nouvelle édition n°36

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Résultats des Boudes du Haut des Places
- De nombreuses animations en mars
- Le Sous-Préfet nous rend visite

DANS VOS AGENDAS

Soirée Loto

Bon voyage de 500€, tablette PC tactile, Wii, GPS, Barbecue au gaz, Tassimo, et de nombreux autres lots de valeur

Ouverture des portes à 19h00

3 € le carton / 15 € les 6 cartons / 20 € les 10 cartons

Restauration et buvette sur place

Inscriptions sur place ou sur réservation : 06 73 77 07 20

BLAINVILLE-SUR-LEAU

20H00 - MFC

Samedi 10 mars 2012

IMPORTANT

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 06 mai 2012 et les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012.

2012 étant une année de refonte des listes électorales, tous les électeurs seront destinataires d'une nouvelle carte qui sera envoyée par voie postale courant mars.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

La vague de grand froid de la première quinzaine de février nous a surpris tant par son intensité que par sa durée. De plus le gel a provoqué des fuites ou des éclatements de nombreuses conduites d'eau peu ou mal protégées. Ces désagréments ont souvent pu être solutionnés grâce à la vigilance de chacun et la célérité des agents du service des eaux, des services communaux ou des pompiers qui ont quelquefois dû intervenir dans l'urgence.

Merci à tous ces professionnels et merci aussi à tous nos concitoyens qui ont assuré le balayage et déneigement de leurs trottoirs le long de leur propriété. Le déneigement, chacun le sait, est important. Il permet de se déplacer plus commodément et aux services au public de fonctionner dans de meilleures conditions – professionnels de santé, facteurs, éboueurs etc...

Si nous avons été surpris par cette vague de grand froid, ce qui nous surprend plus encore, c'est la flambée du coût des consommations d'énergie et les difficultés financières qu'elle a générées pour de nombreux foyers. Par ailleurs ces difficultés se sont trouvées amplifiées par l'incessante augmentation des carburants nécessaires aux déplacements de celles et ceux qui doivent utiliser leur véhicule pour se rendre à leur travail.

Certes l'utilisation des transports en commun, tout comme le covoiturage, mérite d'être privilégiée, lorsque ceux-ci sont compatibles avec les horaires et les lieux de travail. En cela je me félicite du travail initié par le SMPL (Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois) avec les communautés de communes dont la CCVM (Communauté de Communes du Val de Meurthe) sur le thème de la mobilité. L'organisation prochaine d'un service de transport de proximité et du dispositif plus souple encore du transport à la demande en seront deux exemples concrets. Ceux-ci compléteront utilement les services organisés par le Conseil Régional avec le TER et celui du Conseil Général du Meurthe et Moselle avec le TED. De plus des aires de covoiturage dignes de ce nom, seront réalisées à proximité des grands axes routiers.

Voilà quelques bons exemples du travail mené de façon coordonnée entre plusieurs collectivités dans l'intérêt des habitants. Je formule des vœux pour que, sur d'autres sujets intéressant la vie des Blainvillois, des démarches similaires puissent enfin se mettre en place. Bonne lecture.

Le Maire
Annie FARRUDJA

Information de dernière minute :

Le point -tri de la déchetterie est momentanément indisponible. Merci d'utiliser les points - tri implantés dans la Commune.

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 5 mars** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les **mercredis 14 et 28 mars**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Carnaval des Anciens à Blénod

Jeudi 8 mars

départ à 10h45 arrêts Mairie, MFC, placette HDP salle des Fêtes Damelevières.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Rendez-vous à 13h45 MFC

Samedi 3 mars - circuit Charmois

Samedi 10 mars - circuit Le Rambettant à

Dombasle sur Meurthe

Samedi 17 mars - circuit Tour de Falenzé à Gerbéviller

Samedi 24 mars - circuit Blainville

Samedi 31 mars - circuit Haroué.

Chez nos voisins damelibériens

• **Dimanche 11 mars** - loto organisé par le Comité des Fêtes, animé par Françoise et Bruno.

Ouverture des portes à 13h00, salle des fêtes. Réservations au 03 83 75 74 25.

• **Dimanche 25 mars** - loto gastronomique organisé par DAM'J, animé par Sandrine et Bruno.

Ouverture des portes à 13h00, salle des fêtes. Réservations au 06 71 90 70 19 /

06 84 07 95 42

• Le foyer des jeunes met en place une action BSR complète à Damelevières pour les enfants inscrits sur la semaine des vacances d'avril : mardi 10, mercredi 11 avril et jeudi 12 avril 2012. Renseignements auprès du Foyer des Jeunes.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Ateliers de rencontre et de découverte



Samedi 10 et 17 mars, Emmanuel PARMENTIER sera à la Médiathèque l'Eau Vive pour animer des ateliers de rencontre et de découverte autour de ses œuvres. Auteur pour enfants et pour adultes (avec une préférence pour la littérature jeunesse quand même...), Emmanuel PARMENTIER a l'écriture pour passion. Un auteur à découvrir, et à lire...

> samedi 10/03/2012 de 14h00 à 17h00 pour les 6 - 9 ans

> samedi 17/03/2012 de 14h00 à 17h00 pour les 10 - 12 ans



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudi 8 mars dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Amal'gamme. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 10 mars à 20h00 (ouverture des portes à 19h00) - Soirée Loto

Organisée par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau à la MFC.

3 euros le carton, 15 euros les 6 cartons et 20 euros les 10 cartons. Inscriptions sur place ou sur réservation au 06 73 77 07 20. Restauration et buvette sur place

Mercredi 14 mars de 14h00 à 15h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions à la Médiathèque aux heures d'ouverture.

Samedi 17 - dimanche 18 mars - Exposition d'Aquarelles "Salon Eau et Lumière"»

Organisée par le club "Les Barbouill'ART" de l'AMFC. L'exposition réunit 20 aquarellistes régionaux. De 10h00 à 18h00 à la Maison des Fêtes et de la Culture, Entrée Libre.

Samedi 24 mars - Bourse à la puériculture

Organisée par la Confédération Syndicale des Familles - Salle des Fêtes de Damelevières

Dépôt : vendredi 23 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 - Vêtements propres de printemps et d'été de 0 à 14 ans, en bon état, non démodés + lit, poussette, parc, jouets, livres...

Vente : samedi 24 aux mêmes horaires.

Retrait des invendus : lundi 26 de 14h00 à 18h00 (les invendus peuvent être donnés à des associations, renseignements sur place).

Dimanche 25 mars à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par l'AMFC, animé par l'orchestre Dancing. Entrée 7 euros (brioche comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.

CELEBRATION

Lundi 19 mars 2012

50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et inauguration de la Place du 19 mars 1962

17h00 : Inauguration de la Place du 19 mars 1962 (avenue le Nid)

17h30 : Monument aux Morts de Vigneulles,

17h45 : Monument aux Morts de Barbonville,

18h00 : Monument aux Morts de Charmois

18h15 : Monument aux Morts de Damelevières

18h30 : Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau

18h45 : Vin d'Honneur offert par la Municipalité de Blainville-sur-l'Eau à la Maison des Fêtes et de la Culture avec présentation de l'exposition sur la Guerre d'Algérie.



Et si on allait au cinéma

Le CCAS propose, en lien avec le cinéma Impérial de Lunéville, une séance **le mercredi 21 mars à 17h30**

4,20 € la place à régler au moment de l'inscription.

Le transport sera organisé en fonction du nombre de participants.

SÉANCE OUVERTE À TOUS adultes et enfants

LES PAPAS DU DIMANCHE

INSCRIPTIONS EN MAIRIE les lundi 19 et mardi 20 mars de 15h00 à 17h00

AUTOUR DE LA VOIX

L'EMM en concert

Samedi 24 mars 2012, l'École de Musique Municipale de Blainville-sur-l'Eau présentera à partir de 20h30 à la Maison des Fêtes et de la Culture un concert "autour de la voix". Sur scène, les élèves seront à la fois chanteurs et musiciens, entourés par les enseignants qui les accompagneront, pour une prestation où se marieront les rythmes classiques, jazz ou encore de variétés.

Invitée prestigieuse, la chanteuse Céline PETITJEAN apportera son concours et se produira avec les élèves et les enseignants.

Une nouvelle belle soirée musicale en perspective qui ravira sans aucun doute les amateurs des spectacles de l'EMM qui viennent chaque fois plus nombreux.

L'entrée est gratuite.



BOUCLES

Malgré une organisation impeccable orchestrée par le Comité des Fêtes et les services municipaux de

Blainville-sur-l'Eau, les vacances ont eu raison de la fréquentation de cette édition 2012 des désormais traditionnelles Boucles du Haut des Places. Inscrite dans le calendrier du trophée Sport Loisirs, la course blainvilloise a rassemblé environ 325 sportifs venus en découdre malgré le froid ambiant.

Et pour la 5ème fois cette saison dans le trophée, c'est Sébastien Derbanne de Pont à Mousson qui a littéralement survolé la course, ne laissant aucune chance aux autres concurrents de la course des As. Les autres résultats seront disponibles sur le site blainvillesurleau.fr. Espérons juste que l'an prochain, les dates soient un peu plus favorables et que davantage de coureurs profitent de la forêt locale.



LE RETOUR DES LAPINS

Touchez pas au Frisbee !

Nous les avons quittés dans leur cabaret 1900, nous les retrouvons 50 ans plus tard dans un tripot clandestin plutôt louche. Trois ex-truands essayent de se reconverter dans le négoce en rachetant le célèbre Cabaret du Lapin Noir. Mais les vieilles rancunes tenaces et l'arrivée d'une jolie donzelle vont quelque peu bousculer leurs affaires. Dans un univers proche de celui de Michel AUDIARD, nos Lapins Noirs revisitent quelques chefs-d'œuvre inexplorés des chansonniers des années 50 et 60 comme Francis BLANCHE, Pierre DAC, Jacques DEBRONCKART, Henri TACHAN, et rendent hommage, à leur façon, à tonton Georges et au grand Jacques. Inutile de vous dire que c'est du lourd car Les Lapins Noirs, ça ose tout. C'est même à ça qu'on les reconnaît...

En septembre 2011, la Commune avait proposé "Le Cabaret du Lapin Noir" et le spectacle avait attiré plus de 180 spectateurs. Devant les rires et l'ovation de fin de représentation, c'est (presque) la suite du spectacle qui sera offert le vendredi 6 avril à la MFC. Alors passez le mot, Les Lapins Noirs sont de retour !!!

Commune de Blainville-sur-l'Eau

Les Lapins Noirs 2

« Touchez pas au Frisbee ! »

Maison des Fêtes et de la Culture

Entrée gratuite

Vendredi 6 avril à 20h30

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Êtes-vous prêts à payer une deuxième fois une opération que vous avez déjà financée ? N'y a-t-il pas d'autres priorités en temps de crise ?

En effet, nous sommes outrés d'apprendre que l'ensemble immobilier situé en centre ville spécifiquement dédié à l'enfance va se transformer en bureaux pour le centre médico social puisque le maire veut à tout prix délocaliser la crèche au sous-sol de la Maison des Associations I

A un moment où l'avenir des finances publiques est plus qu'incertain, où l'argent public doit être dépensé avec le plus de discernement possible, nous considérons que cette décision fait preuve d'irresponsabilité de la part de Mme le Maire.

En effet, il y a 20 ans, ce qui est bien peu pour un bâtiment municipal, la maison des enfants fut érigée pour un coût de 450 000 euros (3 millions de francs). La commune a investi 189 000 euros dans cette opération immobilière cofinancée par la CAF et le Conseil Général.

Les arguments avancés pour justifier cette opération sont uniquement un rapprochement des enfants accueillis en crèche des autres activités du pôle jeunesse. Certes, cela pourrait faciliter l'accès à quelques usagers qui ont d'autres enfants en garde. Mais est-ce bien raisonnable de démarrer prématurément des travaux au sous-sol d'un bâtiment vétuste, fissuré, non isolé ?

A ce jour, nous ignorons toujours tout du montage financier de ce curieux projet :

Combien va-t-il coûter ? Qui seront les partenaires financiers ? La CAF va-t-elle participer à une opération qu'elle a déjà financée en 1993 ? Quel va être le coût pour réaménager les locaux existants en bureaux ? Et surtout, si ce n'est des dépenses inutiles, qu'est-ce que ce projet apportera réellement de plus aux Blainvillois ?

Si l'équipe majoritaire manque d'idées pour dépenser à tout prix le budget 2012, au lieu de payer pour ce qui existe déjà, nous lui suggérons de se pencher sur les voiries toujours autant négligées, sur l'éclairage public toujours autant ignoré, sur les services vers les adolescents toujours autant occultés, sur la vie de la cité qui tombe dans la morosité ...

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

G.Demonet, O.Martet, A.Collet, E.Oudin, N.Gallois

VISITE

Le Sous-Préfet à Blainville-sur-l'Eau

Mardi 7 février 2012, Monsieur le Sous-Préfet Alexis ANDRES a passé son après-midi dans notre Commune. Venu initialement pour assister à la réunion de sécurité à la Maison de Retraite, il s'est informé auprès de Madame le Maire des projets concernant le site connu sous le nom de l'Entre deux Eaux. C'était une journée consacrée à ce lieu pour Annie FARRUDJA puisque le matin même avait lieu à l'Hôtel



de Ville une réunion réunissant Monsieur CHARMY de la SNC Mahieu & Cie, Messieurs ZAGEL et STÉPHANI de la SIMB, la CCVM, la Municipalité et l'EPFL (Établissement Public Foncier Lorraine), organisme missionné par la Commune pour envisager la reconversion de ce site qui hébergeait naguère des ateliers mécaniques et textiles. Monsieur le Sous-Préfet et Madame le Maire, après une présentation sur plan en Mairie, se sont rendus sur place



et ont rencontré Monsieur Michel STÉPHANI, responsable administratif et financier de la SIMB. Ces divers entretiens ont permis une meilleure appréhension des multiples potentiels de ce site et de l'ampleur des possibilités d'aménagement. Une prochaine rencontre présentant le diagnostic est prévue le 02 avril 2012 en Mairie.

PHOTOVOLTAÏQUE

L'opération photovoltaïque sur nos 2400 m² de toitures scolaires, est destinée à amortir sur 20 ans le coût de ces travaux (600 000 euros avec les installations PV) dont l'urgence, qui n'avait jamais été traitée, était évidente. Aujourd'hui, les générateurs installés produisent de l'énergie revendue à EDF et les paramètres de production sont lisibles sur les panneaux didactiques installés aux entrées des écoles.

En Haut des Places un seul onduleur (sur les trois mis en place) est branché, dans l'attente de proches travaux sur le réseau EDF. Bientôt, ce générateur verra sa production multipliée par 3.

Pour les citoyens intéressés, l'ensemble des compteurs de production est consultable sur le site Internet :

<http://ecosol.solarlog-portal.fr>

Bien sûr, comme l'ont fait remarquer certains, il y a la Contribution au Service Public d'Electricité, dite CSPE, que l'on retrouve sur nos factures de gaz.

Soit ! La CSPE créée en 2003, figurait de toute façon sur nos factures avant l'installation de nos générateurs car elle est prélevée sur toutes les factures d'électricité des ménages français, sous couvert :

- de financer la péréquation tarifaire (production d'électricité dans les DOM-TOM et les zones non connectées au réseau : c'est une mesure de service public qui garantit à tous le même prix du kW/h) ;
- de financer l'obligation d'achat de l'électricité produite par les énergies renouvelables et par la cogénération gaz ;



- de financer des dispositions sociales (classée comme "produit de première nécessité" en juillet 2006, l'électricité doit être accessible par tous et pour tous). Effectivement, malgré l'énumération supra, cette taxe n'est pas juste puisqu'elle alimente EDF pour compenser ses pertes d'achat aux producteurs d'énergie solaire (elle achète le kW/h solaire plus cher que le kW/h produit par elle-même). Ainsi, il reste beaucoup à faire dans le domaine de l'énergie durable. Mais en attendant ces réformes nécessaires, nos toitures, amorties sur 20 ans, n'auront rien coûté à la Municipalité.